



**C2R**

Contact presse : [presse@c2rconseil.fr](mailto:presse@c2rconseil.fr)

Communiqué de presse

Paris - 30 juin 2010

## Zen Immobilier

---

### Une assurance qui protège à chaque étape de la transaction immobilière

Zen Immobilier est le premier produit sur le marché à pouvoir garantir une transaction immobilière dans son intégralité. Il procure une sécurité tout au long de la transaction grâce à ses garanties complémentaires, qui peuvent être souscrites directement sur internet, et à ses services encore jamais proposés dans le cadre d'une assurance liée à l'immobilier.

#### Innovations et spécificités du contrat

- => souscription en ligne avec un archivage totalement sécurisés et en toute confidentialité
- => souplesse dans la transaction grâce à un gain de temps inestimable
- => validation du contrat en un seul clic
- => contrat sur mesure adapté à son besoin
- => élargissement des risques couverts à l'accident vasculaire cérébral (AVC) et l'infarctus

#### Le mécanisme

Un contrat d'assurance temporaire, qui permet de réaliser sa transaction immobilière en toute sérénité, et ce à chaque étape de ce projet, grâce à ses trois garanties:

**Avant** : la garantie **Zen Transaction** assure à l'acquéreur du bien immobilier la bonne fin de sa transaction, période comprise entre la date de la signature de la promesse de vente et celle de la signature de l'acte authentique ; la réalisation de la vente sera facilitée en tranquillisant le conjoint ou concubin.

**Pendant** : la garantie **Zen Revente** incluant le service **Zen Home Beauty** (revalorisation du bien immobilier) ou **Zen@Home** (mise en conformité du bien en cas de perte des capacités motrices du propriétaire) intervient si l'acquéreur d'un bien immobilier est amené à revendre son bien au cours des 9 années suivant l'acquisition et vise à combler la perte de valeur éventuelle.

**Après** : la garantie **Zen Emprunteur** (optionnelle) couvre l'acquéreur pendant la durée même de l'emprunt.

#### Le positionnement du produit

Un produit unique sur le marché de l'assurance grâce à l'association de ses garanties complémentaires et de ses services d'actualités qui répondent à des besoins non encore considérés.

La composition de ce produit lui permet de s'adresser autant aux acquéreurs de moins de 45 ans qu'à ceux âgés de 45 à 65 ans, primo accédants ou non.

## **Un Courtier grossiste spécialiste des risques immobiliers**

C2R Conseil, un acteur investi dans ses projets et ses produits, est enregistré sous le numéro ORIAS : 08 042 578. Sa spécialité réside dans la couverture des risques liés à l'immobilier, pour lesquels il a déjà été récompensé par « Les Trophées du Courtage ».

Ce produit est présenté en avant première. Il sera disponible dès septembre 2010 sur le site [www.zenassur.fr](http://www.zenassur.fr) pour les particuliers et sur [www.c2rconseil.fr](http://www.c2rconseil.fr) pour les professionnels.